



## Régie portneuvoise de protection incendie

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

Province de Québec  
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

### *Membres*

M. Michel Blackburn, président  
M. Mario Alain, secrétaire-trésorier  
M. Marc Rivard, administrateur  
M. François Trottier, administrateur

### *Invités*

M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie  
Mme Nancy Sirois, directrice générale ville de Cap-Santé  
Mme Valerie Veillette, adjointe de la Régie portneuvoise de protection incendie

---

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. Mario Alain propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Michel Blackburn préside l'assemblée et propose que M. Francis Perron agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

22-11-066

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Marc Rivard que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au varia d'une discussion sur la situation avec les municipalités voisines.

22-11-067

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 OCTOBRE 2022**

Il est proposé par M. Mario Alain que le procès-verbal soit adopté tel que soumis.

### **INFORMATIONS**

#### A) FINANCES ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2022

Mme Valérie Veillette fait un bref bilan des finances et un suivi des états financiers au 31 octobre 2022.

Un suivi sur le sujet de la facturation des incidents aux tiers sur la relance des assurances. Si nous n'avons pas de retour positif des assurances, un avis 10 jours sera renvoyé aux conducteurs des véhicules.

B) TABLEAU DES INTERVENTIONS 1 AU 31 OCTOBRE 2022

M. Francis Perron présente le suivi des interventions du mois d'octobre.

C) COÛT D'ENTRETIEN DES VÉHICULES

Le conseil d'administration avait demandé une évaluation des coûts d'entretien et réparations des véhicules. Mme Valerie Veillette présente le bilan des dépenses qui ont été faites par véhicule.

D) ZODIAC

M. Francis Perron fait le point sur la situation du Zodiac. Il a besoin de beaucoup de réparations. Nous sommes à évaluer la situation pour le bateau, car il est pour l'instant non fonctionnel. Nous avons tout de même présentement deux motomarines pour le sauvetage sur le fleuve. La formation aura lieu au cours de l'année 2023 idéalement avant le début de la saison.

**CONVENTION COLLECTIVE**

A) IMPACT BUDGÉTAIRE

M. Francis Perron explique l'impact sur la masse salariale les changements qui seront apportés dès l'année 2023 avec la nouvelle entente.

B) VOTE REPORTÉ

M. Francis Perron mentionne qu'il y avait un point qui n'avait pas bien été compris. Les représentants des syndicats ont été rencontrés dans les dernières semaines et le vote aura lieu sous peu.

**PRÉVISION SÉANCE DU BUDGET ET DU CALENDRIER 2023**

La date pour l'adoption du Budget et du Calendrier 2023 sera le 6 décembre 2023.

**RÉSOLUTION**

A) CONTRAT FRANCIS

22-11-064

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE TRAVAIL FRANCIS PERRON

ATTENDU QUE M. Francis Perron occupe maintenant le poste de directeur général de la Régie portneuvoise de protection incendie depuis le 4 novembre 2021

ATTENDU QUE M. Francis Perron et le conseil d'administration désirent prolonger le contrat de travail prévu initialement de 1 an ;

EN CONSÉQUENCE il est PROPOSÉ PAR M. François Trottier ET RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'octroyer un contrat permanent à M. Francis Perron à titre de directeur général de la Régie portneuvoise de protection incendie et d'accepter les conditions du contrat présenté.

B) CONTRAT VALERIE

22-11-065

CONTRAT DE TRAVAIL VALERIE VEILLETTE

ATTENDU la résolution #21-11-41 donnant un accord de principes pour les conditions de travail de l'adjointe administrative, Mme Valerie Veillette ;

ATTENDU une demande de modification auxdites conditions par Mme Valerie Veillette présentée en date du 30 septembre 2022 ;

EN CONSÉQUENCE il est PROPOSÉ PAR M. Mario Alain ET RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le directeur général M. Francis Perron à signer un nouveau contrat de travail et de nommer Mme Valerie Veillette à titre de trésorière pour la RÉPPI et de gestionnaire de formation pour le CFIP rétroactivement en date du 30 septembre 2022.

**CFIP**

La formation de Pompier 1 s'est terminée en novembre et la formation ONU terminera en décembre. Les prochaines activités de formation auront lieu après les fêtes.

**SUIVI TRAVAUX CASERNE 8**

A) VENTILATION

Les travaux auront lieu après l'hiver.

B) PEINTURE

Les travaux auront lieu dans les prochains mois.

**VARIA**

A) SITUATION AVEC LES MUNICIPALITÉS VOISINES

M. Michel Blackburn informe les membres du conseil d'administration des différentes discussions qui ont eu lieu dans les différents comités avec les municipalités voisines.

**PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 16 décembre 2022.

22-11-068

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est PROPOSÉ par M. François Trottier que la séance soit levée à 11H57

\_\_\_\_\_  
Michel Blackburn, président

\_\_\_\_\_  
Mario Alain, Secrétaire-  
trésorier

## ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil d'administration  
de la Régie portneuvoise de protection incendie  
à l'hôtel de ville de Cap-Santé  
Vendredi le 25 novembre 2022

---

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 28 octobre 2022
4. Informations
  - a) Finances et État financiers au 31 octobre 2022
  - b) Tableau des interventions 1 au 31 octobre 2022
  - c) Coût d'entretien des véhicules
  - d) Zodiac
5. Convention Collective
  - a) Impacts budgétaires
  - b) Vote reporté
6. Prévision séance du Budget et du Calendrier 2023
7. Résolution
  - a) Contrat Francis
  - b) Contrat Valerie
8. CFIP
  - a) Suivi activités
9. Suivi travaux caserne 8
  - a) Ventilation
  - b) Peinture
10. Varia
11. Prochaine rencontre 16 décembre 2022
12. Levée de l'assemblée